

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BENI ENTREPRISES » en abrégé « BE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE SAINT VIATEUR-LOT 4586-ILOT 406, Lot 4586,  
Ilot 406

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 15/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENI ENTREPRISES » en abrégé «  
BE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ;

EVENEMENTIEL ;

GESTION DE BIENS ;

IMMOBILIER ;

CLEANING ;

ACHAT ET VENTE ET LOCATION DE MATERIAUX DE  
CONSTRUCTIONS ;

MULTIMEDIA ;

AGRONOMIE ;

ACHAT-VENTE DE MATERIELS DIVERS ;

PRESTATIONS ET SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

-La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE SAINT VIATEUR-LOT 4586-ILOT 406, Lot 4586, Ilot 406

Dirigeant(s) M ASSI ASSI SERGE (COGÉRANT), Mme NIAMKEY ANAN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00396 du 26/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04711/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

